

NETTOYANT ALCALIN

1 - IDENTIFICATION DE LA SUBSTANCE :

<u>NOM GENERIQUE</u>	NETTOYANT ALCALIN
UTILISATION	Produit liquide de nettoyage des abords et équipements de piscines.
FABRICANT	LABORATOIRE PAREVA Z.I. du bois de Leuze -13 310 SAINT MARTIN DE CRAU - France Tel : 33 - 04.90.47.47.90 - Fax : 33 - 04.90.47.95.07
N° d'appel d'urgence	04.91.75.25.25 (Centre antipoisons de MARSEILLE)

2 - COMPOSITION / INFORMATION SUR LES COMPOSANTS :

Composant apportant un danger à la préparation:

NOM CHIMIQUE	HYDROXYDE DE SODIUM	
N° CAS = 1310-73-2	N° INDEX = 215-185-5	N° CE = 001-002-01-3

3 - IDENTIFICATION DES DANGERS :

Produit corrosif

INHALATION	Irrite le nez, la bouche, la gorge et les poumons.
INGESTION	Provoque une irritation et/ou des brûlures du tractus gastro-intestinal.
CONTACT AVEC LES YEUX	Peut provoquer des brûlures et un endommagement de la vision et de la cornée.
CONTACT AVEC LA PEAU	Peut provoquer des brûlures.

4 - PREMIERS SECOURS :

CONTACT AVEC LES YEUX	Rincer immédiatement et abondamment à l' eau claire pendant environ 15 min en maintenant les paupières écartées. Consulter un spécialiste.
CONTACT AVEC LA PEAU	Laver immédiatement et abondamment à l'eau. Attention : Enlever immédiatement tout vêtement souillé (à réutiliser qu'après nettoyage). En cas d'irritations, consulter un médecin.
INGESTION	En cas d'ingestion accidentelle, ne pas faire boire, ne pas faire vomir mais faire transférer immédiatement en milieu hospitalier par ambulance médicalisée. Ne jamais rien faire ingérer à une victime inconsciente.
INHALATION	Transporter la personne à l' air frais. Si la respiration est irrégulière ou arrêtée, pratiquer la respiration artificielle et faire appel à un médecin. Si la personne est inconsciente, placer en position latérale de sécurité et appeler une ambulance.

En cas de malaise ou d'accident, consulter immédiatement un médecin (si possible lui montrer l'étiquette)

5 - MESURES DE LUTTE CONTRE L'INCENDIE :

PRECAUTIONS INDIVID.	Se tenir éloigné d'éventuelles projections. Porter des vêtements de travail, gants et lunettes.
DANGERS SPECIFIQUE	Produit non inflammable et pas de danger d'explosion. Mais le produit peut émettre des vapeurs inflammables à chaud : point éclair du produit = 65°C.
MOYENS D'EXTINCTION	Tous les moyens de lutte contre l'incendie sont autorisés. Ne pas utiliser l'eau en "jet bâton" afin d'éviter les projections.

6 - MESURE A PRENDRE EN CAS DE DISPERSION ACCIDENTELLE :

Attention produit basique.

PRECAUTIONS INDIVIDUELLES : porter un vêtement de protection, des gants et des lunettes adaptés
Se tenir éloigné d'éventuelles projections.

METHODE DE NETTOYAGE Contenir et recueillir les fuites avec des matériaux absorbants neutres (sable, terre, diatomées...). Collecter les déchets dans des fûts en vue de leur élimination (centre de traitement spécialisé).
Si c'est possible, rincer le sol contaminé avec de l'eau, aspirer et collecter les eaux de lavage. Les envoyer dans un centre de traitement spécialisé.
Empêcher toute pénétration dans les égouts, les cours d'eau, les réseaux d'eau de pluie...
Si le produit contamine des nappes d'eau, des rivières ou égouts, alerter les autorités compétentes selon les procédures réglementaires.

7 - MANIPULATION ET STOCKAGE :

MANIPULATION	Utiliser selon les indications portées sur l'étiquette. Eviter la formation de brouillard, éviter le contact avec la peau et les yeux. Se laver les mains après utilisation. Ne pas boire manger ou fumer pendant l'utilisation.
STOCKAGE	Dans un endroit frais, dans l'emballage d'origine, bien fermé.

8 - CONTROLE DE L'EXPOSITION - PROTECTION INDIVIDUELLE :

PROT. INDIVIDUELLES	Gants résistants aux produits chimiques, lunettes de sécurité ou écran facial, tenue de travail étanche. Douches de sécurité et lave-yeux à proximité des postes de travail.
---------------------	---

9 - PROPRIETES PHYSIQUES ET CHIMIQUES :

ETAT PHYSIQUE	: liquide
COULEUR	: incolore ou vert
ODEUR	: légèrement alcoolique
pH à 25°C	: env. 12.00
POINT ECLAIR	: 65°C.
MASSE VOLUMIQUE	: 1020 à 1040 kg/m ³
SOLUBILITE DANS L'EAU	: soluble dans l'eau en toutes proportions.
AUTRES	: -

10 - STABILITE ET REACTIVITE :

REACTIVITE : **Attention** : Produit alcalin, peut réagir violemment au contact des acides.

STABILITE : La préparation est stable dans les conditions normales de stockage et d'utilisation.

11 - INFORMATIONS TOXICOLOGIQUES :

EFFETS SUR L'HOMME Risque de brûlures de la peau, des yeux, de l'appareil digestif .
Pas de données spécifiques sur la toxicité du produit.

12 - INFORMATIONS ECOLOGIQUES :

Produit basique. Ne pas rejeter de produit pur dans le milieu naturel (égouts, cours d'eau, réseau fluvial...).
Les détergents contenus dans le produit sont biodégradables à 90 %

13 - INFORMATIONS RELATIVES A L'ELIMINATION :

DECHETS Recycler ou éliminer conformément aux législations en vigueur. Ne pas contaminer le sol ou l'eau avec des déchets. Ne pas procéder à leur élimination dans l'environnement.

EMBALLAGES SOUILLES Rincer plusieurs fois à l'eau avant rejet ou élimination.
Éliminer conformément aux législations en vigueur.

14 - INFORMATIONS RELATIVES AU TRANSPORT :

Préparation non soumise à la réglementation sur les transports.

15 - INFORMATIONS REGLEMENTAIRES : (conformes aux arrêtés des 20 avril 1994 et/ou 21 février 1990 et leurs adaptations, traitant de la classification et l'étiquetage des substances et préparations dangereuses)

"Contient de l'hydroxyde de sodium"

Etiquetage CE **C** -Corrosif

Phrases R

35 - Provoque de graves brûlures

Phrases S

- 1/2 - Conserver sous clé et hors de la portée des enfants.
- 26 - En cas de contact avec les yeux, laver immédiatement et abondamment avec de l'eau et consulter un spécialiste.
- 28 - Après contact avec la peau, se laver immédiatement et abondamment avec de l'eau.
- 36/37/39 - Porter un vêtement de protection approprié, des gants et un appareil de protection des yeux/du visage
- 45 - En cas d'accident ou de malaise, consulter immédiatement un médecin (si possible lui montrer l'étiquette)

16 - AUTRES INFORMATIONS :

Nomenclature Combinée (INTRASTAT) pour les statistiques douanières = **2815.12.00**

Voir les notices d'utilisation du produit sur les étiquettes ou les fiches de conseil de votre revendeur professionnel.

Les renseignements contenus dans cette fiche sont basés sur l'état de nos connaissances et des principaux textes législatifs et réglementaires relatifs au produit et promulgués à la date de mise à jour de ce document.